

Résolution adoptée à la séance plénière du 12 janvier 2021

## Construire la Francophonie contemporaine avec les citoyennes et les citoyens

### Déclaration du groupe des Professions libérales

Loin d'être un concept lointain et abstrait, la francophonie est une réalité pour les 300 millions de francophones qui ont en commun le partage de la langue de Molière, ce qui en fait actuellement la cinquième langue la plus parlée au monde.

Mais la francophonie ne se résume pas seulement au partage du français, elle est surtout un espace propice pour porter des valeurs communes et mettre en œuvre une véritable coopération en matière politique, éducative, économique et culturelle au sein des 88 États et gouvernements qui composent l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Preuve en est, au regard de la crise liée à la COVID qui frappe tous les continents, l'OIF a récemment lancé un fonds de solidarité internationale, intitulé « La francophonie avec elles » afin de venir en aide aux femmes dans les situations les plus vulnérables et leur permettre d'accéder au développement économique, à l'éducation, à la santé, à la citoyenneté et à la formation.

Le XVIII<sup>e</sup> Sommet de la francophonie, qui coïncide avec la célébration du cinquantième de l'OIF, sera l'occasion de réfléchir collectivement à son avenir et il aura pour thème le numérique comme vecteur de changement.

Le prochain Sommet va ainsi évoluer dans la forme, avec de nombreux échanges entre chefs d'État (tables rondes, discussions et débats) qui remplaceront les habituels longs discours et allocutions protocolaires.

Pour le groupe des professions libérales, cette évolution est positive mais elle reste insuffisante en l'absence d'inclusion de la société civile organisée et des citoyens.

A l'instar de la langue française, l'OIF doit se repenser et évoluer.

À ce titre, le groupe des professions libérales partage les principes et les recommandations de la résolution devant guider les priorités de l'OIF et souhaite insister sur la nécessité d'une francophonie plus inclusive de la société civile organisée et des citoyens pour construire, ensemble, la francophonie de demain.

Pour toutes ces raisons, notre groupe remercie la rapporteure pour son important travail et a voté la résolution.